

**Demande d'allocation de la ressource en eau pour les
prélèvements 2024**

PETITIONNAIRE

N° PACAGE :

N° Siren :

DECLARANT

Nom – Prénom :

Société (GAEC, SCEA, EARL ...) :

Raison sociale :

ADRESSE DU SIEGE DE L'EXPLOITATION

Rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

Email :

Numéro Irrigant :

(cadre réservé à la chambre d'agriculture 21)



DOSSIER COMPLET A RETOURNER A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE COTE D'OR

**VENDREDI 3 NOVEMBRE 2023 DERNIER DELAI
APRES CETTE DATE AUCUN DOSSIER NE SERA TRAITE.**

CE QUI SIGNIFIE QUE VOUS NE SEREZ PAS AUTORISE A IRRIGUER POUR LA CAMPAGNE D'IRRIGATION 2024.

Ce document sera utilisé pour élaborer le plan de répartition annuel des prélèvements 2024.

Sommaire

Campagne d'irrigation 2024

1 – Prévisions Prélèvements superficiels	Page 3
2 - Prévisions Prélèvements souterrains	Page 4
3 - Récapitulatif des prévisions de prélèvements	Page 5

Bon de commande

Annexes

Annexe 1 - LOCALISATION DE VOS POINTS DE PRELEVEMENTS

Annexe 2 – Dose moyenne à l'hectare par culture

N° Irrigant
<small>(cadre réservé à la chambre d'agriculture 21)</small>

2 - Eaux superficielles – PREVISIONS PRELEVEMENTS 2024

Parcelle irrigable									Volume prévu (m ³)*	Prélèvement N° Point <small>(cf annexe n°1- « points de prélèvements»)</small> <small>En cas d'utilisation d'un point appartenant à un autre irrigant, lui demander son numéro</small>
Références cadastrales				Surface irrigable (ha)	Culture irrigable	Type de sol				
Nom commune	Section	Lieu-dit	N° Parcelle			Superficiel	Moyen	Profond		
TOTAL										

* De manière à calculer au plus juste votre besoin en eau, nous vous conseillons de vous aider de l'annexe n°2 « Dose moyenne à l'hectare par culture »

2 - Eaux souterraines - PREVISIONS PRELEVEMENTS 2024

Parcelle irrigable									Volume prévu (m ³)*	Prélèvement N° Point <small>(cf annexe n°1 - « points de prélèvements »)</small> <small>En cas d'utilisation d'un point appartenant à un autre irrigant, lui demander son numéro</small>
Références cadastrales				Type de sol						
Nom commune	Section	Lieu-dit	N° Parcelle	Surface irrigable (ha)	Culture irrigable	Superficiel	Moyen	Profond		
TOTAL										

* De manière à calculer au plus juste votre besoin en eau, nous vous conseillons de vous aider de l'annexe n°2 « Dose moyenne à l'hectare par culture »

3 - RECAPITULATIF DES PREVISIONS DE PRELEVEMENTS 2024

☞ Surface irrigable en 2024 : ha

Numéro irrigant :
(Cadre réservé à la chambre d'agriculture 21)

☞ Volume souhaité pour 2024 : m³ avec comme répartition par bassin :

Bassin	Bassins versants	Sous-bassins	Volume souhaité 2024 (m ³)	Remarques	
Rhône Méditerranée Corse	N°1 - Saône				
	N°3 - Vingeanne				
	N°4 – Bèze - Albane				
	N° 2 – Tille amont - Ignon - Venelle N° 5 – Tille aval - Norges	<i>Norges 1</i>			
		<i>Norges 2</i>			
		<i>Ignon 1</i>			
		<i>Tille 1</i>			
		<i>Tille 2</i>			
		<i>Tille 3</i>			
		<i>Tille 4</i>			
	N° 6 – Vouge N° 6 bis – Bièvre N° 6 ter (Canal sans Fonts et Nappe de Dijon Sud)	<i>Vouge - Villebichot</i>			
		<i>Vouge 2</i>			
		<i>Varaude</i>			
		<i>Bièvre</i>			
		<i>Cent Fonts - Canal</i>			
	<i>Nappe Dijon Sud/Cent Font naturelle</i>				
N°7 – Bouzaise-Lauve – Rhoin - Meuzin					
N°8 – Dheune – Avant Dheune					
N° 9 - Ouche amont – Suzon Vandenesse N° 9 bis - Ouche aval	<i>Suzon</i>				
	<i>Ouche (Pont d'Ouche à Dijon – Vandenesse) amont</i>				
	<i>Ouche (aval de Dijon)</i>				
Seine Normandie	N°10 – Arroux-Lacanche				
	N°11 – Serein				
	N°12 – Brenne Armançon				
	N°13 – Laigne – Petite Laigne				
	N°14 - Seine				
	N°15 – Ource – Aube				

Les cases « » sont à compléter obligatoirement

Votre souhait de volume sera intégré :

-dans le plan de répartition annuel 2024 pour les prélèvements en ZRE,

ou

-dans la demande d'autorisation groupée 2024 pour les prélèvements Hors ZRE.

Pour information, la participation au coût de l'étude et de son suivi s'élèvera à hauteur de, pour les irrigants:

-non adhérents au Syndicat des irrigants : 50 €HT + 0.016 €HT/m³ attribué 2024

Ou

-adhérents au Syndicat des irrigant 50 €HT + 0.004 €HT/m³ attribué 2024

La facturation vous sera envoyée mi - 2024, après réception de l'autorisation par Mr le Préfet.

Je vérifie avoir rempli correctement tous les éléments demandés

➤ **Déclare sur l'honneur l'exactitude des éléments précisés dans ce dossier concernant les prévisions de prélèvements pour la campagne d'irrigation 2024 et pris connaissance des coûts engagés par cette demande.**

➤ **Autorise la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, à transmettre les données à l'Agence de l'Eau et à la DDT21.**

Fait à... ..

Le/...../.....

Signature



A FACTURER A :

N° Irrigant :

Raison Sociale :

NOM – Prénom :

Rue :

CP :

COMMUNE :

Cadre réservé à la Chambre d'Agriculture :

ZRE :

Hors ZRE :

BON DE COMMANDE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT D'EAU A USAGE AGRICOLE
Campagne 2024**

☞ DETAIL DE LA PRESTATION :

- **Gestion du dossier de la demande d'autorisation de prélèvement d'eau**
Envoi du questionnaire, intégration de la demande individuelle à la demande d'autorisation groupé ou dans le plan de répartition pour les prélèvements en ZRE, information sur le volume autorisé.
- **Elaboration de l'étude d'incidence groupée / Plan de répartition**

☞ COUT FACTURE :

Cotisant au Syndicat des Irrigants : 50 €HT + 0.004 €HT/m³ attribué 2024

Non cotisant au Syndicat des Irrigants : 50 €HT+ 0.016 €HT/m³ attribué 2024

Fait à :

Le :

Signature :

A compléter et à retourner avec votre dossier complet

VENDREDI 3 NOVEMBRE 2023 DERNIER DELAI

Par courrier : Chambre d'Agriculture de Côte d'Or – service PVA-Irrigation - 1 rue des Coulots – CS70074 -21110 BRETENIERE ou par mail : irrigation.21@cote-dor.chambagri.fr

LOCALISATION DE VOS POINTS DE PRELEVEMENTS

Numéro irrigant :

Cadre réservé à la Chambre d'Agriculture

Raison Sociale :

NOM – Prénom :

Adresse :

SUPERFICIELS

N° Point	Section**	Lieu-dit**	N° Parcelle**	Commune**	Coordonnées		Bassin versant*	Nom du cours d'eau **
					XL 93	YL 93		
A								
B								
C								
D								
E								
F								

* se référer à l'arrêté cadre en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département de la Côte-d'Or

<http://www.cote-dor.gouv.fr/la-gestion-de-la-secheresse-r1187.html>

** A remplir obligatoirement

SOUTERRAINS

N° Point	Propriétaire oui/non Si non, indiquez le nom du propriétaire**	Section **	Lieu-dit**	N° Parcelle**	Commune**	Bassin versant*	Coordonnées XL 93	Coordonnées YL 93	Puits à moins de 150 m de la rivière (Oui/Non)	Puits à moins de 300 m de la rivière (Oui/Non)	Profondeur du puits (m)**	Puits aux Normes ? si non, sous quel délai ?**
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												

* se référer à l'arrêté cadre en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département de la Côte-d'Or

<http://www.cote-dor.gouv.fr/la-gestion-de-la-secheresse-r1187.html>

** A remplir obligatoirement

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des éléments précisés dans ces tableaux concernant les points de prélèvements.

Fait à..... Le/...../.....

Signature

➔ Localiser les points de prélèvements superficiels et souterrains sur une carte IGN (1/25000)

DOSE MOYENNE DE BESOINS EN EAU PAR CULTURE

	Sol superficiel (m3/ha)	Sol moyen (m3/ha)	Sol profond (m3/ha)
Oignons repiqués	1500	1500	1500
Oignons semés de printemps	1800	1800	1800
oignons semés d'hiver	1500	1500	1500
Légumes de plein champs	2000	2000	2000
Pomme de terre primeur	1500	1500	1500
pomme de terre non primeur	1800	1800	1800
Soja	800	800	600
Maïs	1000	800	800
Luzerne	300	300	300
Orges de printemps	300	300	300
Tournesol	500	500	500
Moutarde	300	300	300
Pois	800	800	800
Blé	300	300	300
Autres (Pépinière, arboriculture)	2000	2000	2000
Production semences			
Maïs semences	1800	1800	1500
Soja semences	1500	1000	1000
Céréales semences	600	600	600
Trèfles semences	600	600	600